

# PLAN D'ÉTUDES

## HAUTBOIS



### Description générale de la discipline

Le hautbois est un instrument à vent de la famille des bois caractérisé par une sonorité douce et expressive. Il produit des sons grâce à une anche double.

Apprendre à jouer du hautbois c'est un peu comme apprendre à dompter un dragon mais en version musicale : il faut bien maîtriser sa respiration, savoir contrôler l'anche et faire danser ses doigts sur les clés pour produire des notes parfaites.

Apprivoiser le hautbois est un vrai défi, mais quand on sait comment le faire chanter il devient un véritable allié pour créer des mélodies envoûtantes !



### Conditions d'admission

L'apprentissage du hautbois est recommandé vers 7 ans. Avant cela, il est nécessaire de prendre contact avec le/la professeur-e pour s'assurer que l'enfant est en mesure de commencer sa formation.

Avoir suivi un cours d'initiation est un atout mais n'est pas indispensable.

Avoir de l'intérêt, de l'enthousiasme et du temps à consacrer à la pratique de l'instrument (un travail régulier entre les cours est attendu).

### Cursus de formation

#### CERTIFICAT PRÉPROFESSIONNEL



#### CERTIFICAT AMATEUR



#### DEGRÉ CERTIFICAT (4 ans)

#### DEGRÉ SECONDAIRE (3 ans)

#### DEGRÉ MOYEN (3 ans)

#### DEGRE CERTIFICAT préprofessionnel (4 ans)

#### DEGRÉ CERTIFICAT Jeunes Talents Musique (4 ans)

#### DEGRÉ SECONDAIRE Jeunes Talents Musique (3 ans)

#### DEGRÉ MOYEN Jeunes Talents Musique (3 ans)

FILIÈRE AMATEURE

FILIÈRE INTENSIVE

#### DEGRÉ INFÉRIEUR (3 ans)



### MUSIQUE



## Contenu de la formation

La compétence visée fait l'objet d'une <b>sensibilisation</b> et l'élève est amené à la découvrir épisodiquement		La compétence visée fait l'objet d'un <b>apprentissage spécifique</b> et l'élève est capable de l'utiliser progressivement	La compétence visée est <b>maîtrisée</b> et peut faire l'objet d'une évaluation certificative par exemple lors d'un examen		
TECHNIQUE INSTRUMENTALE		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Respiration	Apprendre à gérer sa respiration	○		●	●
	Adapter les respirations aux phrases et à leur longueur	○	●	●	●
Embouchure	Gestion de l'embouchure	○	●	●	●
	Apprendre à contrôler l'émission du son	●		●	
Ecoute	Apprendre les articulations de base (staccato et legato puis alternance)	●	●		
	Acquérir une articulation variée	●	●		
Posture	Développer peu à peu son endurance (en lien avec le travail sur la respiration)	●			●
	Travailler le son et le contrôle de celui-ci	○	●	●	●
Doigts	Développer l'homogénéité du son dans la tessiture	○	●	●	●
	Contrôle de l'intonation	○	○	●	●
Posture	Développer une posture équilibrée	●	●		
	Trouver une tenue stable de l'instrument	●	●		
Doigts	Apprendre les différents doigtés	●	●		
	Développer la vélocité (détaché, doigts)	○	●	●	●

	Apprendre à coordonner les doigts et la langue				
<b>APTITUDES MUSICALES ET CRÉATIVES</b>		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Respect des nuances					
Développement du phrasé					
Développement des mouvements musicaux (rall, rit, accell, transitions, rubato ...)					
Connaissance et mise en pratique du répertoire et adaptation aux différents styles et époques					
Développement de la personnalité musicale					
<b>LANGAGE ET CULTURE MUSICALE</b>		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Apprendre à lire la musique					
Découvrir et apprendre les rythmes en lien avec l'évolution du niveau					
Apprendre à maintenir une pulsation stable					
Découverte du répertoire					
<b>STRATÉGIE DE TRAVAIL</b>		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Développer le plaisir de jouer de la musique					
Communiquer le plaisir de faire de la musique sur scène					
Appréhender la scène, en lien avec la présentation d'un programme					
Développer l'autonomie					



## Objectifs en termes d'attentes observables

Lors de l'évaluation, il est attendu que l'élève puisse mettre en avant les compétences ci-dessous en lien avec le répertoire attendu par degré.

### Degré Inférieur, passage en degré Moyen

- **Attitude générale**  
L'élève fait preuve de motivation, a du plaisir à jouer du hautbois  
Il/elle adopte une posture équilibrée ainsi qu'une tenue de l'instrument stable
- **Gestion du souffle**  
L'élève comprend le fonctionnement de la respiration
- **Technique**  
Embouchure
  - L'élève est capable de d'émettre le son de manière claire
  - Il/elle utilise les principales articulations (*legato* et *staccato*)Digitale
  - Il/elle maîtrise les différents doigtés
  - L'élève coordonne ses mains et la langue
- **Respect du texte**  
Il/elle respecte les indications présentes sur la partition : métrique/rythmique et les articulations

### Degré Moyen, passage en degré Secondaire

Les éléments mentionnés au degré précédent sont consolidés et développés. Ces compétences s'y ajoutent :

- **Attitude générale**  
L'élève communique son plaisir de jouer du hautbois
- **Gestion du souffle**  
L'élève comprend la notion de soutien des notes et l'exécute
- **Technique**  
Embouchure
  - Il/elle peut présenter des articulations différencierées
- **Ecoute**  
Par l'écoute, il/elle a une certaine conscience de la qualité de l'intonation  
Bonne qualité du son
- **Respect du texte**  
L'élève est capable de jouer les nuances principales (*piano-mezzoforte-forte*)  
Il/elle tient compte des indications expressives

### Degré Secondaire, passage en degré Certificat

Les éléments mentionnés au degré précédent sont consolidés et développés. Ces compétences s'y ajoutent :

- **Attitude générale**  
L'élève occupe la scène, ose se présenter avec conviction.
- **Gestion du souffle**  
Il/elle est actif/ve dans la conduite de l'air et intègre cette notion au service du phrasé de l'œuvre

- **Technique**  
L'élève est capable de démontrer une bonne maîtrise des éléments de base du hautbois  
Embouchure
  - L'élève possède une bonne endurance lui permettant une bonne gestion du programme dans son entier
 Digitale
  - Il/elle a une bonne vélocité des doigts et de la langue
- **Respect du texte**  
L'interprétation tient compte des différents styles musicaux
- **Écoute**  
Bonne intonation générale  
L'élève collabore et est capable de jouer avec autrui (accompagnement ou musique de chambre)

#### Degré Certificat

L'objectif principal est de consolider tous les éléments présentés plus tôt et d'atteindre un bon degré de maîtrise en lien avec le niveau des œuvres présentées  
En outre, l'élève fait preuve de maturité musicale et stylistique ; est capable de transmettre de l'émotion et de la sensibilité dans le programme  
Il/elle gère l'endurance en lien avec la présentation du récital final



#### Indication/attentes

Un travail personnel et régulier en dehors des cours est attendu pour progresser et passer les différents degrés.

Le cours de culture musicale est un cours optionnel qu'il est vivement conseillé de suivre en parallèle.  
Pour l'obtention du Certificat amateur, il faut avoir réussi la formation de culture musicale amateure.



#### Modalités de formation

Voici une partie des éléments mis en place pour l'élève afin d'atteindre les objectifs :

- Cours individuels hebdomadaires :
  - 30-45 minutes. 60 minutes dès le degré Secondaire
  - 90 minutes pour la filière intensive (Jeunes Talents Musique et préprofessionnelle)
- Audition de classe : au moins une par année
- Auditions communes : peuvent être ponctuellement proposées
- Cours collectifs : peuvent être ponctuellement proposés
- Accompagnement (piano ou autre) pour les examens ou auditions
- Cursus de culture musicale (facultatif)
- Musique de chambre : activités peuvent être ponctuellement proposées
- Cours de maîtres : peuvent être ponctuellement organisés
- En degré Certificat, des auditions préparatoires à l'examen final sont organisées et la participation à celles-ci est recommandée



## Evaluations

### DEGRÉ INFÉRIEUR

- Examen obligatoire (dès 6<sup>ème</sup> semestre)
- Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces dont :
  - Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
  - Œuvres de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)
  - Une pièce peut être de la musique de chambre
  - Une seule pièce accompagnée par un audio
- Résultat : 1<sup>o</sup> réussi, 2<sup>o</sup> réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3<sup>o</sup> non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

### DEGRÉ MOYEN

- Examen obligatoire (dès 6<sup>ème</sup> semestre)
- Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces dont :
  - Au minimum une pièce ou étude solo (sans accompagnement)
  - Œuvres de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)
  - Une pièce peut être de la musique de chambre
  - Une seule pièce accompagnée par un audio
- Résultat : 1<sup>o</sup> réussi, 2<sup>o</sup> réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3<sup>o</sup> non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

### DEGRÉ SECONDAIRE

- Examen obligatoire (dès 6<sup>ème</sup> semestre)
- Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces de caractère et époques contrastés dont :
  - Œuvres de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)
  - Deux pièces doivent être accompagnées par le piano (ou autre instrument harmonique)
  - Une des pièces du programme peut être de la musique de chambre
  - Possibilité de jouer une pièce au cor anglais
- Résultat : 1<sup>o</sup> réussi, 2<sup>o</sup> réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3<sup>o</sup> non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

### DEGRÉ CERTIFICAT

- Examen obligatoire (dès 8<sup>ème</sup> semestre)
- Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations
- Contenu : Œuvres de styles et époques différents dont :
  - Œuvres de caractères différents (au niveau métrique et rythmique) et de styles variés (classique, musique actuelle, contemporain, ...)
  - Deux pièces doivent être accompagnées par le piano (ou autre instrument harmonique)
  - Une pièce pour hautbois seul (de préférence une pièce plutôt qu'une étude)
  - Une des pièces du programme peut être de la musique de chambre
  - Possibilité de jouer une pièce au cor anglais
- Résultat : 1<sup>o</sup> réussi (avec succès/avec distinction), 2<sup>o</sup> non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

## **Filière préprofessionnelle**

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum 4 ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, ateliers et ensembles et 2ème instrument).